

AR Prefecture  
E\_043\_21490111\_20230328\_040-DE  
043\_21490111\_20230328\_040-DE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 28 MARS 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le vingt-huit mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 27

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,  
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER,  
M. DUFURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,  
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,  
Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,  
Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à Mme JOLIVET  
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20230328\_D\_040

Le Conseil Communautaire,

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022,

**Objet : Budget Annexe**  
**Usine Relais**  
**Transports Rousson :**  
**Affectation des**  
**Résultats 2022**

Constatant que le Compte Administratif présente :

Un excédent de fonctionnement global de : 53 776,25 €,  
Un déficit d'investissement global de : - 271 506,13 €,

Vu le besoin de financement de -271 506,13 €

Décide à l'unanimité, d'affecter :

- En section d'investissement, la totalité du résultat de fonctionnement, soit :  
53 776,25 €,
- En section d'investissement, le déficit d'investissement de :  
- 271 506,13 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions),  
approuve.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,  
mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET

